

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 14 avril 2023

DÉLIBÉRATION – CA-2023-FORMATION-72

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

12 0 AVR. 2023

Date de transmission :

12 0 AVR. 2023

Date de réception rectorat :

12 0 AVR. 2023

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
Conseil et Commissions
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

APPROBATION DU RECTIFICATIF DES DONNÉES OBLIGATOIRES RELATIVES À LA CAMPAGNE MASTER 2023

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- VU** le décret n° 2018-642 du 20 juillet 2018 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 23 janvier 2023 portant sur l'objet de la présente délibération.

Considérant qu'il appartient à l'établissement de déterminer, en application des dispositions susvisées, les capacités d'accueil et les modalités de recrutement mises en œuvre à l'égard des candidats à l'admission dans les formations de première année du deuxième cycle figurant en annexe du décret visé ci-dessus ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver le rectificatif des données obligatoires de la campagne master 2023 sur le portail « Mon Master » tel que défini dans les documents annexés à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 14 avril 2023

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

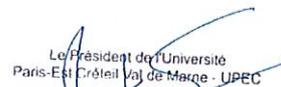
Fait à Créteil, le 14 avril 2023

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé
Jean-Luc DUBOIS- RANDÉ

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES 30
MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie

Mention	Architecture de la formation	Parcours type (justifié AOP ou vote ultérieurement en CPV)	Formation ouverte à la rentrée 2023	Établissement recevant UPEC ou CDE	Modalité(s) d'enseignement	Capacité d'accueil limite - CAL au semestre 1 (M1) 2023				Capacité Offerte limite - COL 2023				ATTENDUS 2023 (Compétences et connaissances attendues) Indiquer "idem" si identiques Ou Saisir de nouvelles attendus IMPORTANT → 300 caractères max par attendu → Débuter le libellé de l'attendu par un verbe à l'infinitif → Préciser les prérequis en compétences et en connaissances pour accéder et réussir dans cette formation : qualification, compétences ou connaissances dans un/plusieurs domaines/activités; intérêt pour un/plusieurs domaines/activités liés à la formation ; engagement ; motivation ; profil académique ; savoir-faire & savoir-être - Ne pas détailler le programme, les débouchés, les particularités ou encore les objectifs de la formation - Ne pas répéter les mentions de Licence consécutives	Crénes généraux d'examen des candidatures - CGEC → 300 caractères max par créne IMPORTANT Préciser les crénes généraux qui seront pris en considération pour l'examen des candidatures. → Détailler les modalités de recrutement sera ultérieurement amené à définir les modalités et crénes d'examen des candidatures reçues et à proposer au chef d'établissement les réponses à faire avec candidats pendant la phase d'affiliation	Mode de composition de la commission de recrutement	Modalités de candidature	
						Incubateur (VIA/FC - doctorats interdisciplinaires Étudiés en France, redoublants... (s'applique sur portail d'inscriptions et plateforme de candidature)	Capacité globale M1 (nombre de places) (CAL/FC, redoublants...)	FC par parcours	FC par parcours via MM	FC par parcours via MM	FC par parcours via MM							
Choix liste élève(s)	Choix liste élève(s)		Choix liste élève(s)	Préciser le nom de l'établissement recevant	Choix liste élève(s)	Capacité globale M1 (nombre de places) (CAL/FC, redoublants...)	FC par parcours	FC par parcours	FC par parcours via MM	FC par parcours via MM	FC par parcours via MM	FC par parcours via MM	NB Une formation ne pourra pas recevoir pour justifier sa décision un élément qu'elle n'a pas suivi dans la plateforme et qui n'aura donc pas été porté à la connaissance des candidats	A minima 2 enseignants dont le responsable de formation. Ne pas émettre (si éligé élargi) ou en moins qualité des enseignants	Dossier et/ou entretien			
Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation - premier degré	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	MEEP 1 Préorienté Terry	Oui	UPEC	FL, FC (hors contrat Pro)	120	5	120	5				Coorne présentant des enseignements en lien avec les ECUE de la maquette MEET 1 parcours universitaire antérieur avec modules en lien avec l'enseignement. Nécess à la licence 2 ou semestre 5 si inscrit en L3. Nécess diplômes supérieurs à la L3. Site d'affiliation en fonction capacités d'accueil.	A minima 3 enseignants dont le responsable de formation	Dossier			
	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	MEEP 1 Préorienté Sébastien	Oui	UPEC	FL, FC (hors contrat Pro)	90	5	90	5				Coorne présentant des enseignements en lien avec les ECUE de la maquette MEET 1 parcours universitaire antérieur avec modules en lien avec l'enseignement. Nécess à la licence 2 ou semestre 5 si inscrit en L3. Nécess diplômes supérieurs à la L3. Site d'affiliation en fonction capacités d'accueil.	A minima 3 enseignants dont le responsable de formation	Dossier			
	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	MEEP 1 Préorienté Lory-Gargen	Oui	UPEC	FL, FC (hors contrat Pro)	180	5	180	5	Avoir acquis une maîtrise suffisante de l'ensemble des disciplines à enseigner en école primaire notamment en français et en mathématiques et être capable de se situer au regard des savoirs acquis.			Coorne présentant des enseignements en lien avec les ECUE de la maquette MEET 1 parcours universitaire antérieur avec modules en lien avec l'enseignement. Nécess à la licence 2 ou semestre 5 si inscrit en L3. Nécess diplômes supérieurs à la L3. Site d'affiliation en fonction capacités d'accueil.	A minima 3 enseignants dont le responsable de formation	Dossier			
	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	MEEP 1 Préorienté Bonnaud	Oui	UPEC	FL, FC (hors contrat Pro)	210	5	210	5	Avoir pris conscience de la nécessité d'avoir une maîtrise suffisante des savoirs disciplinaires et didactiques à enseigner et pour enseigner, notamment en français et en mathématiques. Avoir des connaissances générales sur le système éducatif et les valeurs de la République. Avoir conscience du rôle et des missions du professeur des écoles : un éducateur dans la société et un garant de la formation du citoyen.			Coorne présentant des enseignements en lien avec les ECUE de la maquette MEET 1 parcours universitaire antérieur avec modules en lien avec l'enseignement. Nécess à la licence 2 ou semestre 5 si inscrit en L3. Nécess diplômes supérieurs à la L3. Site d'affiliation en fonction capacités d'accueil.	A minima 3 enseignants dont le responsable de formation	Dossier			
	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	MEEP 1 Semi-distancié Lory-Gargen	Oui	UPEC	Fl endoucement	50	0	50	0	Identifier globalement tous les acteurs à l'école et leurs rôles respectifs. Maîtriser sa communication orale et écrite avec un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs. Maîtriser parfaitement l'orthographe et la syntaxe. Savoir utiliser les outils numériques de référence dans le cadre de son enseignement. Connaître les règles de sécurité informatique.			Coorne présentant des enseignements en lien avec les ECUE de la maquette MEET 1 parcours universitaire antérieur avec modules en lien avec l'enseignement. Nécess à la licence 2 ou semestre 5 si inscrit en L3. Nécess diplômes supérieurs à la L3. Activité professionnelle justifiant la formation semi-distanciée. Site d'affiliation en fonction capacités d'accueil.	A minima 3 enseignants dont le responsable de formation	Dossier			
	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	MEEP 1 IAD - Sébastien	Oui	UPEC	FL, FC (hors contrat Pro)	15	40			Hors plateforme - Majorité FC			Coorne présentant des enseignements en lien avec les ECUE de la maquette MEET 1 parcours universitaire antérieur avec modules en lien avec l'enseignement. Nécess à la licence 2 ou semestre 5 si inscrit en L3. Nécess diplômes supérieurs à la L3. Activité professionnelle justifiant la formation IAD. Dotation en présence ou à l'étranger.	A minima 3 enseignants dont le responsable de formation	Dossier			
	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	Assistant d'Éducation en Pré-professionnalisation hors TMM	Oui	RETOUR ACADÉMIQUE DE CRTSL	Fl endoucement	180	0			Hors future plateforme nationale de candidature Ouverture sur exadit pour renvoyer les étudiants de licence déjà inscrits dans le dispositif depuis la L3. Sur Exadit.				NC	NC	NC		
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - second degré	Mention accessible au S1 (M1) mais avec parcours type au S1 et/ou au S2	Conseillers et conseillers Principaux d'Éducation (CPE) "Niveau de "CPE"	Oui	UPEC	FL, FC (hors contrat Pro)	20	0	20	0	Avoir construit une première représentation du métier de Conseiller et conseiller principal d'éducateur (CPE) Savoir identifier quelques questions liées à l'éducation Avoir des connaissances générales sur les principes et enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement (pôles de l'école et de la République, acteurs et actrices internes et externes à l'école...) Maîtriser sa communication écrite (orthographe et syntaxe) et orale (importance de la voix, rôle de la communication non verbale) Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence (Diéuler les outils numériques de référence et mettre en œuvre les règles de sécurité informatique ; Avoir conduit une première représentation des usages du numérique en contexte éducatif). Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence				Ouverture à toutes les licences ou niveaux équivalents Nécess obtenus aux 6 semestres de licence ou équivalents (5 semestres si l'étudiant a été inscrit en L3 ou équivalent) et en master si l'étudiant a été déjà titulaire de ce diplôme ; Nécess obtenus au baccalauréat ou équivalent ; Cohérence de la formation antérieure et du projet professionnel en lien avec le métier de conseiller ou conseiller principal d'éducation ; Motivation à préparer et passer le concours de CPE et à exercer le métier de CPE ; Stages, expériences personnelles et professionnelles en lien ou non avec l'éducation (BAP, expérience en animation, PCSI, petits boulots, engagement associatif, « parcours atypique », ...) Capacité à rendre compte de son projet professionnel et à lui donner une cohérence ; Capacité à rendre compte de son parcours et éventuellement de ses échecs et de ses réorientations universitaires et professionnelles ; Capacité à engager une réflexion cohérente et à argumenter ; Maîtrise de la langue dans la communication écrite et orale ; Lettre de motivation personnelle et sincère qui présente et explicite le projet professionnel du candidat ou de la candidate en lien avec son parcours. Les éléments issus de lettres de motivation "type" proposées sur internet doivent être présents. Diversité des parcours des étudiants en de la promotion			PASQUIER Gaël, responsable de la formation : FABRAT Benjamin, FERRIS ESPINOLA Jérôme, CARANDES Sophie, formation : FRODIE Frédéric, formation : MARAND Loren, formation	Dossier et entretien pour les candidats en droit de passer à été sélectionné
	Cadre en éducation prioritaire	Non	Fermé						Fermé en 2023									

Mention	Architecture de la formation	Parcours-type (statut ADF ou vote ultérieurement en CFVU)	Formation ouverte à la rentrée 2023	Établissement recruteur (UPC ou partenaire, ou UE)	Modalité(s) d'embauche	Capacité d'accueil limite - CAL de septembre à mai 2023		Capacité Offerte limite - COL 2023		Capacité Offerte limite - COL 2023		ATTENDUS 2023 (Compétences et connaissances attendues) Indiquer "idem" si identiques au Sout de nouveaux attendus IMPORTANTS -> 300 caractères max par attendu -> Décrire le Bachelier de l'attendu par un verbe à l'infinitif -> Préciser les prérequis en compétences et en connaissances pour accéder et réussir dans cette formation : qualification, compétence ou connaissance dans un(s) domaine(s)/activité(s), intérêt pour un(s) domaine(s)/activité(s) liés à la formation ; engagement ; motivation ; profil académique ; savoir-faire & savoir-être	Critères généraux d'examen des candidatures - CGEC IMPORTANT -> 300 caractères max par critère Préciser les critères généraux qui seront pris en considération pour l'examen des candidatures. Ces éléments déterminent le cadre général dans lequel la commission de recrutement sera ultérieurement amenée à définir les modalités et critères d'examen des candidatures reçues et à proposer au chef d'établissement les réponses à faire aux candidats pendant la phase d'admission	Mode de composition de la commission de recrutement	Modalités de candidature
						Inclus en France, redoublants... (préciser sur justificatif d'inscription et plateforme de candidature)	Exclus en France, redoublants... (préciser sur justificatif d'inscription et plateforme de candidature)	Pl pour parcours via MM	Pl par parcours via MM	Pl par parcours via MM	Pl par parcours via MM				
Choix libre dispensable	Choix libre dispensable		Choix libre dispensable	Relève le nom de l'établissement recruteur	Choix libre dispensable	Capacité globale MS (niveau licence) (RVA/PC/ redoublants...)	Pl par parcours	Pl par parcours	Pl par parcours via MM	Pl par parcours via MM	Pl par parcours via MM	- Ne pas détailler le programme, les débouchés, les particularités ou encore les objectifs des formations - Ne pas répéter les mentions de Licence conseillées	Même formation ne pourra pas invoquer pour justifier sa décision un élément qu'elle n'aura pas inclus dans la plateforme et qui n'aura donc pas été porté à la connaissance des candidats	A minima 2 enseignants dont le responsable de formation ; Nom et prénom (à défaut de nom ou de moins qualité des membres	Dossier et/ou entretien
Mention accessible uniquement au S1 avec parcours-type	Formation de formateurs, conseil en formation pédagogique		Oui	UPEC	PL, FC (hors contrat Pro)		0	0	0				NC	Caroline Vivot-Gaëlle, responsable de la formation, Marie-France Rouquié et un autre enseignant du parcours	Dossier
Mention accessible uniquement au S1 avec parcours-type	Pratiques Artistiques dans une école ENACTive des apprentissages (ARTENACT)		Oui	UPEC	PL, FC (hors contrat Pro)		0	0	0				NC	Jélie Aden et deux autres enseignants du parcours	Dossier
Mention accessible uniquement au S1 avec parcours-type	Ingénierie pédagogique formation de formateurs autres qu'enseignants		Oui	UPEC	PL, FC (hors contrat Pro)		0	0	0				NC	Jélie Aden et deux autres enseignants du parcours	Dossier et entretien
Mention accessible au S1(M1) mais avec parcours-type au S1 et/ou au S2	Salles Inclusive		Oui	UPEC	FC endoctrinement (hors contrat Pro)		0	30		Hors future plateforme nationale de candidature Public désigné par le rectorat			NC	Alexandre Piret et deux autres enseignants du parcours	Public désigné par le rectorat
Membres de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation	Sciences Cognitives pour l'Éducation et la formation		Oui	UPEC	PL, FC (hors contrat Pro)	30 (dont 30 places réservées public désigné par Rectorat)	0	0	0			Identifier et approfondir les processus cognitifs et connaissances mis en œuvre par les élèves de l'école primaire et de l'enseignement secondaire, lors de situations d'apprentissages scolaires ; Adapter leurs pratiques pédagogiques et interventions en fonction des capacités et des stratégies des apprenants ; Développer des compétences dans le domaine de la recherche en sciences cognitives, avec des applications professionnelles. Connaître précisément le processus d'apprentissage humain à travers les sciences cognitives Savoir identifier et exploiter les ressources bibliographiques pertinentes pour mettre en place une situation d'apprentissage basée sur les apports des sciences cognitives Savoir identifier les capacités et stratégies cognitives des apprenants Savoir exploiter la littérature scientifique en langue anglaise ; Connaître les travaux des apprentissages, les techniques d'évaluation et de remédiation ; Connaître et appliquer les principes méthodologiques de l'observation et de l'expérimentation en sciences cognitives Connaître et maîtriser des outils statistiques ; Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs et interventions pédagogiques en relation avec les capacités et stratégies cognitives des apprenants S'approprier et/ou conceptualiser des outils numériques pertinents Savoir rédiger et présenter à l'oral des rapports et compte-rendu de recherche et/ou d'action de formation.	Pour les parcours non titulaires d'un Master 1, l'accès par la validation des expériences professionnelles et des acquis personnels (VA 2) (AAP) est possible (limité). Sont pris en compte l'expérience en formation et le projet de formation de candidat sous réserve de places disponibles.	Kater Aparicio et deux autres enseignants du parcours	Dossier
Mention accessible au S1(M1) mais avec parcours-type au S1 et/ou au S2	Éducateur au Développement Durable - former à transformer les pratiques		Oui	UPEC	FC endoctrinement (hors contrat Pro)		0	25	0	0		Concevoir et animer des actions de formation ; analyser une action en situation professionnelle, l'autoévaluer pour améliorer sa pratique ; être motivé par la formation de formateurs, spécifiquement dans le domaine de l'éducation au développement durable. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans un domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ; analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation ; développer une argumentation avec esprit critique ; se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue Française. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale ; travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet ; utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	Expérience dans le domaine de la formation et analyse de ses actions de formation ; motivation pour la formation de formateurs dans le domaine de l'éducation au développement durable ; adéquation du projet de formation et du projet professionnel. Capacité d'analyse critique de données dans son domaine de spécialité et d'argumentation critique ; capacité d'expression pour communiquer en formation et sur la formation ; capacité à travailler en équipe et en autonomie en mode projet ; capacité à utiliser un environnement numérique pour suivre la formation.	Les responsables de la formation : COCAME Philippe, SUEBART Aude, de SUEBARM Marie-Aliane	Dossier et/ou entretien
Mention accessible au S1(M1) mais avec parcours-type au S1 et/ou au S2	Graduate Program Ecole Supé-Environnementale - Éducateur au Développement durable - former à transformer les pratiques		Oui	UPEC	FC endoctrinement (hors contrat Pro)		0	25	0	0		Concevoir, animer des actions de formation dans le domaine de l'éducation au développement durable ; inscrire son action dans un secteur professionnel de formation et en l'adaptant au public visé ; intégrer les usages numériques et leurs évolutions aux dispositifs de formation du domaine visé ; communiquer à des fins de formation à l'oral et à l'écrit ; être capable de lire un article scientifique et s'exprimer en anglais. Mobiliser des savoirs hautement spécialisés ; analyser et synthétiser des données de manière critique en vue de leur exploitation ; développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines. Conclure un projet et mobiliser des compétences dans un cadre collaboratif ainsi qu'en autonomie ; respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.	Expérience déjà constituée dans le domaine de la formation ; motivation pour développer ou pour renforcer compétences dans le domaine de l'éducation au développement durable ; adéquation du projet de formation et du projet professionnel. Capacité d'usage du numérique pour suivre la formation et en formation ; capacité à lire un texte scientifique et à rédiger en anglais. Capacité à mobiliser des savoirs hautement spécialisés et à produire des analyses critiques dans un domaine de savoir ou à l'interface de plusieurs domaines. Capacité à travailler en groupe ainsi qu'en autonomie pour conduire un projet.	Les responsables de la formation : COCAME Philippe, SUEBART Aude, de SUEBARM Marie-Aliane	Dossier et/ou entretien

Mention	Architecture de la formation	Formations types (Diplôme AOP ou volet abilitant en CPN)	Formation ouverte à la rentrée 2023	Établissement recevant UPEC ou partenaire, en UPEC	Dates de plus fortes effectives ou capacités effectives (E2) pour l'établissement (cf. en caractéristiques)	Modalités d'enseignement	Capacité d'accueil totale : COL de rentrée 1 (M1) 2023				Capacité d'accueil totale : COL2023 (Fin de Master / ouverture de candidatures de rentrée 1 (M2))				Atteinte 2023 (comparaison et commentaires attendus) Indicateur "score" à l'attention de l'OC (ou de nouveau entrants) (M1) (M2)	Centre général d'examen des candidatures - CGEC	Mode de composition de la commission de recrutement	Modalités de candidature
							Capacité globale M1 mention 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750, 3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758, 3759, 3760, 3761, 3762, 3763, 3764, 3765, 3766, 3767, 3768, 3769, 3770, 3771, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3777, 3778, 3779, 3780, 3781, 3782, 3783, 3784, 3785, 3786, 3787, 3788, 3789, 3790, 3791, 3792, 3793, 3794, 3795, 3796, 3797, 3798, 3799, 3800, 3801, 3802, 3803, 3804, 3805, 3806, 3807, 3808, 3809, 3810, 3811, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818, 3819, 3820, 3821, 3822, 3823, 3824, 3825, 3826, 3827, 3828, 3829, 3830, 3831, 3832, 3833, 3834, 3835, 3836, 3837, 3838, 3839, 3840, 3841, 3842, 3843, 3844, 3845, 3846, 3847, 3848, 3849, 3850, 3851, 3852, 3853, 3854, 3855, 3856, 3857, 3858, 3859, 3860, 3861, 3862, 3863, 3864, 3865, 3866, 3867, 3868, 3869, 3870, 3871, 3872, 3873, 3874, 3875, 3876, 3877, 3878, 3879, 3880, 3881, 3882, 3883, 3884, 3885, 3886, 3887, 3888, 3889, 3890, 3891, 3892, 3893, 3894, 3895, 3896, 3897, 3898, 3899, 3900, 3901, 3902, 3903, 3904, 3905, 3906, 3907, 3908, 3909, 3910, 3911, 3912, 3913, 3914, 3915, 3916, 3917, 3918, 3919, 3920, 3921, 3922, 3923, 3924, 3925, 3926, 3927, 3928, 3929, 3930, 3931, 3932, 3933, 3934, 3935, 3936, 3937, 3938, 3939, 3940, 3941, 3942, 3943, 3944, 3945, 3946, 3947, 3948, 3949, 3950, 3951, 3952, 3953, 3954, 3955, 3956, 3957, 3958, 3959, 3960, 3961, 3962, 3963, 3964, 3965, 3966, 3967, 3968, 3969, 3970, 3971, 3972, 3973, 3974, 3975, 3976, 3977, 3978, 3979, 3980, 3981, 3982, 3983, 3984, 3985, 3986, 3987, 3988, 3989, 3990, 3991, 3992, 3993, 3994, 3995, 3996, 3997, 3998, 3999, 4000, 4001, 4002, 4003, 4004, 4005, 4006, 4007, 4008, 4009, 4010, 4011, 4012, 4013, 4014, 4015, 4016, 4017, 4018, 4019, 4020, 4021, 4022, 4023, 4024, 4025, 4026, 4027, 4028, 4029, 4030, 4031, 4032, 4033, 4034, 4035, 4036, 4037, 4038, 4039, 4040, 4041, 4042, 4043, 4044, 4045, 4046, 4047, 4048, 4049, 4050, 4051, 4052, 4053, 4054, 4055, 4056, 4057, 4058, 4059, 4060, 4061, 4062, 4063, 4064, 4065, 4066, 4067, 4068, 4069, 4070, 4071, 4072, 4073, 4074, 4075, 4076, 4077, 4078, 4079, 4080, 4081, 4082, 4083, 4084, 4085, 4086, 4087, 4088, 4089, 4090, 4091, 4092, 4093, 4094, 4095, 4096, 4097, 4098, 4099, 4100, 4101, 4102, 4103, 4104, 4105, 4106, 4107, 4108, 4109, 4110, 4111, 4112, 4113, 4114, 4115, 4116, 4117, 4118, 4119, 4120, 4121, 4122, 4123, 4124, 4125, 4126, 4127, 4128, 4129, 4130, 4131, 4132, 4133, 4134, 4135, 4136, 4137, 4138, 4139, 4140, 4141, 4142, 4143, 4144, 4145, 4146, 4147, 4148, 4149, 4150, 4151, 4152, 4153, 4154, 4155, 4156, 4157, 4158, 4159, 4160, 4161, 4162, 4163, 4164, 4165, 4166, 4167, 4168, 4169, 4170, 4171, 4172, 4173, 4174, 4175, 4176, 4177, 4178, 4179, 4180, 4181, 4182, 4183, 4184, 4185, 4186, 4187, 4188, 4189, 4190, 4191, 4192, 4193, 4194, 4195, 4196,											